

## **Piganeau, banquier bordelais à la puissance oubliée (des années 1850 aux années 1890)**

*Hubert Bonin, professeur émérite & chercheur en histoire économique, Sciences Po Bordeaux et UMR  
CNRS 5113 GRETHA-Université de Bordeaux*

Bordeaux fut une cité-port puissante animée par un négoce internationalisé, une filière du vin trapue et une industrie bataillant sans cesse pour s'assurer sa compétitivité et sa force régionale. Les banques locales ont tissé des liens entre ces activités, tout en assurant les flux de papier commercial et de compensations au sein du Sud-Ouest lui-même et avec Paris ou même Londres. Les années 1850-1890 ont vu l'apogée de ce système bancaire régional avant que ne s'affirme la concurrence des antennes des banques parisiennes, peu à peu tentées par les affaires de cette place dynamique (avec la Société générale dès 1864, puis le Crédit industriel et commercial, parrain de la Société bordelaise de CIC en 1880, le Crédit lyonnais en 1882, le Comptoir national d'escompte de Paris en 1890), avant le Crédit agricole en 1901.

On peut par conséquent insérer cette histoire de Piganeau dans l'histoire du régionalisme bancaire et transformer le localisme de cet article en levier d'une analyse de la position des gros banquiers sur une place de province en appréciant leur capacité à participer à la vie de la communauté des affaires et de la bonne bourgeoisie du cru. Tout comme les maisons de la Haute Banque à Paris, les banques locales doivent affûter leurs avantages comparatifs afin de résister au mouvement de la deuxième révolution bancaire<sup>1</sup> qui prend corps à partir des années 1850-1870.

L'on peut notamment établir un pont entre l'histoire bancaire et l'histoire des entreprises familiales et déterminer si les Piganeau ont été aptes à construire une « dynastie bordelaise »<sup>2</sup> en assurant la pérennité de leur maison, ou non. Il est vrai qu'ils sont jusqu'à maintenant plus connus à cause de leur chute dans les années 1880 que pour leur activité et surtout leur position sociale ou leur fortune, ce que cet article contribuera à faire évoluer.

### **1. Piganeau symbole des risques de distorsions cognitives dans l'économie bancaire**

L'histoire bancaire est riche en boums cycliques et course à la croissance du bilan et des encours de crédits, d'une part, et en crises de liquidité et krachs, d'autre part<sup>3</sup>. La place de Bordeaux n'a pas échappé à cette fatalité, quand les « banquiers lucides »<sup>4</sup> ont côtoyé des dirigeants irresponsables comme si les « leçons de l'Histoire »<sup>5</sup> étaient sans cesse oubliées au nom du précepte : « Cette fois, c'est différent »<sup>6</sup>... Les

---

<sup>1</sup> Hubert Bonin, « Peut-on parler de révolution bancaire (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) ? », in Éric Bonhomme (dir.), *Les révolutions industrielles et scientifiques à l'époque contemporaine*, Bordeaux, SCEREN-CRDP Aquitaine, 2007, p. 13-29.

<sup>2</sup> Paul Butel, *Les dynasties bordelaises. Splendeur, déclin et renouveau*, Paris, Perrin, 2008.

<sup>3</sup> H. Bonin, « Essai de typologie des crises bancaires en France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », in H. Bonin & Jean-Marc Fiquet (dir.), *Crises et régulation bancaires. Les cheminements de l'instabilité et de la stabilité bancaires*, Genève, Droz, 2015, p. 23-57.

<sup>4</sup> H. Bonin, *Des banquiers lucides dans le boum et la tempête ? (2004-2010)*, Paris, Textuel, 2011.

<sup>5</sup> H. Bonin, « Les crises bancaires et les leçons de l'Histoire », *RB Revue Banque*, juin-juillet 2018, p. 38-40.

<sup>6</sup> Carmen Reinhart & Kenneth Rogoff, *This Time is Different. Eight Centuries of Financial Folly*, Princeton & Oxford, Princeton University Press, 2009.

inspecteurs généraux de la Banque de France, envoyés évaluer le fonctionnement de ses succursales, ont sans cesse averti des risques causés par des banquiers jugés « faciles », c'est-à-dire qui accordent trop aisément des lignes de crédits à des clients mal évalués.

La « banque relationnelle », fruit de l'enracinement<sup>7</sup> des dirigeants d'une banque familiale ou d'une agence de grande banque régionale ou nationale, consiste à entretenir des réseaux utiles pour développer les affaires et à lutter contre l'asymétrie d'information. Elle jauge les qualités personnelles des clients et de leurs partenaires en équilibrant l'analyse de leur capacité d'action, de leur esprit d'entreprise et de leur caractère avec l'étude des dossiers d'emprunts et des données financières, ainsi que des bilans si possible. Toutefois, en période de tensions des marchés et de retournement de la conjoncture, la « banque transactionnelle » doit l'emporter et donne la priorité aux chiffres bilanciaux, aux flux des recettes et de trésorerie.

L'art du banquier<sup>8</sup> consiste d'abord dans le maintien de son capital de réputation, en évitant les « mauvaises pratiques », et donc dans son aptitude à préserver la confiance des parties prenantes de la place<sup>9</sup>. Or l'économiste réputé qu'est Georges Akerlof, toujours en quête des circonstances et des causes des dérives de l'économie de marché, victime des « esprits animaux »<sup>10</sup>, identifie des « mauvais joueurs »<sup>11</sup> qui suscitent une « asymétrie d'information » en modifiant en leur faveur les données concernant la qualité de leurs actifs, de leurs encours de créances. Cela aboutit à fausser les règles, et ce, généralement, dans le cadre d'une « exubérance irrationnelle des marchés » qui perturbe la rationalité<sup>12</sup> dans l'analyse des risques, quand on croit que le boum de croissance permet d'élargir sans cesse les débouchés sans plus tenir suffisamment compte des limites éventuelles, quantitatives ou psychologiques, quand sourd quelque méfiance au sein de certaines branches d'activité.

Les banquiers ne savent que difficilement identifier le seuil du « retournement », quand l'économie globale d'un secteur atteint le plafond de crédit au-delà duquel on dérive vers le surendettement des emprunteurs. La rationalité des analyses des risques, toujours disponibles et « raisonnables », se heurte souvent à l'irrationalité provoquée par la compétition entre banques et des taux de croissance sectoriels et régionaux favorables, sans qu'on puisse identifier quand le boum cyclique est censé culminer. C'est l'esprit moutonnier et panurgiste qui trouble la perception des réalités par des banques victimes de leur aveuglement jusqu'au-boutiste, sans qu'on sache quand on est « au bout » du cycle

---

<sup>7</sup> H. Bonin et Luciano Segreto, « “Good“ versus “bad“ embeddedness: The case of Bordeaux and of some Italian regions », in Vappu Ikunen & Duncan Ross (dir.), *The Critical Function of History in Banking and Finance*, Francfort, Bank of Cyprus & EABH, « Studies in banking and finance history », 2014, p. 43-58.

<sup>8</sup> H. Bonin, « Le métier de banquier », in Jean-Claude Daumas (*et alii*, dir.), *Dictionnaire historique des patrons*, Paris, Flammarion, 2010, p. 856-862.

<sup>9</sup> Mark Casson, *Studies in the Economics of Trust*, Aldershot, Hants ; Brookfield, Elgar, 1995.

<sup>10</sup> George Akerlof et Robert Shiller, *Les esprits animaux. Comment les forces psychologiques mènent la finance et l'économie*, Paris, Pearson, 2009.

<sup>11</sup> George Akerlof, « The market for lemons: Qualitative uncertainty and the market mechanism », *Quarterly Journal of Economics*, 1970, volume 84, p. 488-500.

<sup>12</sup> Robert Shiller, *Irrational Exuberance*, 2<sup>e</sup> édition, New York, Broadway Books, 2005 ; Princeton, Princeton University Press, 2005.

Or Bordeaux a été régulièrement marquée par de mini-krachs, quand la conjoncture se retournait, ce qui déstabilisait nombre de maisons de commerce, dans le vin, dans le commerce colonial ou dans le négoce international. Ces soubresauts du système productif maritime n'ont pas manqué d'ébranler le mini-système bancaire local : chaque chute d'une grande maison ou d'une branche commerciale affaiblissait des banques, tendait le marché du crédit, transformait nombre de prêts en immobilisations. Heureusement, des banques ont réussi à y résister aux crises qu'elles ont subies<sup>13</sup> et à traverser les décennies, ce qui a permis aux historiens de développer « l'histoire bancaire régionale ». En un cas d'étude de ce courant, cette histoire de Piganeau s'inscrit dans l'aventure (académique) de reconstitution de l'évolution des institutions et des places bancaires du Sud-Ouest<sup>14</sup>, de Toulouse<sup>15</sup> au Pays basque<sup>16</sup> et, bien entendu, à Bordeaux. Cette cité-port a en effet à la fois été une plate-forme desservant la région alentour, une plaque tournante d'échanges commerciaux transatlantiques et ultramarins<sup>17</sup> et un pôle industriel<sup>18</sup>, ce qui a créé de multiples courants d'affaires dont le crédit bancaire a été un levier déterminant<sup>19</sup>.

Jusqu'en 1942, des banques familiales ont tenu bon face à la concurrence des banques régionales, comme la Société bordelaise de CIC puis aussi le Crédit agricole, et surtout des banques nationales, d'où un match entre « vieilles » et « nouvelles banques »<sup>20</sup>. Mais elles ont peu à peu perdu pied : Lafargue s'est fait racheter par le Comptoir national d'escompte de Paris en 1890 ; Samazeuilh<sup>21</sup> s'est affaïssée en 1913 ; Soula, De Trincaud-Latour a été absorbée par le Crédit commercial de France ; une

<sup>13</sup> Cf. H. Bonin, « Les quatre crises de la Société générale (1886-2008). La crise d'un modèle économique au cœur des crises conjoncturelles », *Revue historique* (PUF), octobre 2013, n° 668, p. 905-933.

<sup>14</sup> H. Bonin et Christophe Lastécouères (dir.), *Les banques du grand Sud-Ouest. Système bancaire et gestion des risques (des années 1900 à nos jours)*, Paris, PLAGE, 2006.

<sup>15</sup> H. Bonin, « Toulouse, place bancaire (dans l'entre-deux-guerres) ? », in Jean-François Berdah (dir.), *Banques, industrie et Europe du Nord*, collection « Méridiennes », Toulouse, Presses de l'Université Toulouse-Le Mirail-CNRS, 2013, p. 319-345.

<sup>16</sup> C. Lastécouères, « Jules Gommès ou la troisième signature d'une région. La plus grande banque locale de Bayonne face à l'installation des sociétés de crédit (années 1880-1914) », in Michel Lescure & Alain Plessis (dir.), *Banques locales et banques régionales en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, Mission historique de la Banque de France, 1999, p. 81-126. C. Lastécouères, *Les feux de la banque. Oligarchie et pouvoir financier dans le Sud-Ouest (1848-1941)*, Paris, CTHS, 2006 (publication de : *Apogée et déclin d'un territoire bancaire : les banques locales et la Banque de France face aux mutations du système de crédit dans la région bayonnaise (1848-1930)*, thèse de doctorat d'université, Université de Paris 10, 2003). Philippe Blanc, « La capacité de résistance des banques régionales familiales : l'exemple de la banque Pelletier », in H. Bonin & C. Lastécouères (dir.), *Les banques du grand Sud-Ouest. Système bancaire et gestion des risques (des années 1900 à nos jours)*, Paris, PLAGE, 2006, p. 393-398.

<sup>17</sup> H. Bonin et Bruno Marnot, « The international scope of Bordeaux port: Logistics, economic effects and business cycles in the nineteenth and twentieth centuries », in Tapio Bergholm, Lewis Fisher & Elisabetta Tonizzi (dir.), *Making Global and Local Connections: Historical Perspectives on Ports, Research in Maritime History*, automne 2007, n° 35, p. 1-22.

<sup>18</sup> H. Bonin, *Bordeaux grand port industriel au XIX<sup>e</sup> siècle (des années 1800 aux années 1880)*, Paris, les Indes savantes, 2017

<sup>19</sup> H. Bonin, *Banque et bourgeoisies. La Société bordelaise de CIC (1880-2005)*, Bruxelles, Peter Lang, 2010. *Un siècle de Crédit agricole mutuel en Gironde*, Bordeaux, Crédit agricole d'Aquitaine, 2002. *Le Crédit agricole de la Gironde. La passion d'une région, 1901-1991*, Bordeaux, L'Horizon chimérique, « Initiatives & Histoire », 1992.

<sup>20</sup> H. Bonin, « Vieille banque et nouvelle banque : les banques bordelaises au tournant du XX<sup>e</sup> siècle », in Michel Lescure & Alain Plessis (dir.), *Banques locales et banques régionales en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Albin Michel & Mission historique de la Banque de France, 1999, p. 237-273.

<sup>21</sup> H. Bonin, « La splendeur des Samazeuilh, banquiers à Bordeaux (1810-1913) », *Revue historique*, 1993, n° 288, p. 349-389.

seconde Soula a rejoint la Société bordelaise de CIC en 1942, tandis que les banques de propriété israélite disparaissaient pour cause d'aryanisation vichyste.

## 2. L'émergence d'une banque rapidement solide

En fait, ce sont deux banques Piganeau qui se sont développées en parallèle en Gironde. Il faut donc démêler l'histoire de chacune d'elles.

### A. La percée d'une première banque Piganeau sur la place de Bordeaux

Ascension sociale

Jacques Etienne Cabiraut (ou Cabirant lors de son décès) est perruquier en 1801 lors de la naissance de sa fille Clorinde. Lors du mariage de Clorinde avec Célestin en 1827, il est négociant.

Son décès est annoncé en mairie par Jean Jules Piganeau, banquier : Jacques Etienne Cabirant, banquier, est dcd le 20 .8.1847 au 27 rue Esprit des Lois à l'âge de 78 ans. Je crois que c'est l'adresse de la banque en 1850. En fait la banque a dû toujours être domiciliée chez lui.

Pour les Piganeau, Léonard, le père de Jean Jules et de Célestin est salpêtrier. Le père de Léonard est marchand, son grand-père, tonnelier, et l'arrière-grand-père est laboureur.

La banque Piganeau a été créée en 1835 par Célestin Piganeau (1801-1871), né à Tizac-de-Curton, près de Branne, en Gironde ; il l'installe au 27 rue de la Devise-Sainte-Catherine au cœur de Bordeaux, à l'adresse même de Benoîte Cabirant<sup>22</sup>, qu'il épouse en 1827. Il est probable que son beau-père Jacques Cabirant, « perruquier » puis « négociant », a investi quelque argent dans cette jeune banque ; il réside jusqu'à sa mort en 1847 dans l'immeuble où celle-ci a son Siège, au 27 rue Esprit-des-Lois. Quant à Célestin et à son frère Jean-Jules (1799-1859), ils sont les fils d'un « salpêtrier », lui-même fils d'un « marchand » et petit-fils d'un « tonnelier »<sup>23</sup>. L'un des enjeux subsidiaire de ce texte est donc d'évaluer le processus d'ascension sociale réalisée grâce aux revenus procurés par l'exercice du métier de banquier.

C. Piganeau, « devant les difficultés dans la gestion de la banque, décide en août 1837 de faire appel à son frère aîné J.-J. Piganeau, capitaine au long cours. Ce dernier dira dans une de ses lettres à un ami : “Mon frère n'a pas été heureux dans ses affaires. J'ai été obligé de venir à son secours et de renoncer à ma carrière pour entreprendre une industrie que je ne connais pas. Je me suis lancé dans la banque et plus tard, j'espère, dans les armements, ce dernier genre [...] étant plus à ma convenance que le premier” »<sup>24</sup>.

Toutefois, les intérêts des deux frères divergent et Jean-Jules part, avec son fils Léopold II (1840-1912), fonder sa propre affaire, la banque J.-J. Piganeau (voir plus bas, en section 3). Célestin Piganeau fait alors rentrer dans la première banque Piganeau ses deux fils, Léopold I (1829-1898) et Gustave (1832-1898). En 1850, elle déménage au 27 rue Esprit-des-Lois, tout près du Grand Théâtre, avant de changer une fois encore pour l'adresse du 4 rue Esprit-des-Lois, juste en face de la succursale

<sup>22</sup> Acte de mariage du 21 février 1827, document transmis par Michel Meyer.

<sup>23</sup> Renseignements collectés par Michel Meyer sur la Toile.

<sup>24</sup> Un descendant des Piganeau, sur le site *Wikipedia*, « Piganeau ».

de la Banque de France. Or cet immeuble a abrité le siège de la Banque de Bordeaux qui a été la banque d'émission de la place entre 1818 et 1848, sous l'égide des notables de la communauté d'affaires et qui a été reprise par cette succursale de la Banque de France<sup>25</sup>. Enfin, la banque change son nom pour *Piganeau & Fils* en 1861.

Le père et ses deux fils, puis, à partir de 1871, le couple des frères réussissent à impulser un bon mouvement de croissance à Piganeau & Fils. À leur tour, ils associent leurs enfants, Émile Piganeau (1857-1913), le fils de Léopold I, et André Piganeau (1862-1940), le fils de Gustave, à la direction de la banque. Ces liens étroits sont prouvés par le fait que les deux frères marient leurs enfants entre eux : Émile épouse en janvier 1883 Marie-Louise Piganeau (1863-1923), fille de Gustave, peut être pour éviter la dispersion du patrimoine lors des futures successions.

## **B. Piganeau & fils, une puissante maison de banque familiale**

Dans le troisième quart du siècle, Piganeau & fils est l'une des cinq principales banques locales de la place, avec Gomes-Vaez, Lafargue, Rodrigues fils & Delvaille, Samazeuilh et Soula, De Trincaud-Latour<sup>26</sup>. En 1855, C. Piganeau présente au réescompte de la succursale de la Banque de France pour 3,581 millions de francs de traites, alors que Samazeuilh n'a besoin que de 674 000 francs de refinancement et Soula de 904 000 francs<sup>27</sup>. Piganeau & fils, qui dispose de « grands capitaux personnels et de nombreux dépôts », est « la première maison de banque de la place » et réalise de « très belles affaires »<sup>28</sup>. Elle est bien évaluée en 1869 : « Grands capitaux personnels, nombreux dépôts, première maison de banque de la place, honorable, très belles affaires. »<sup>29</sup> C'est en 1871 « la première maison de la place par sa fortune. Direction habile et active. Grandes affaires, gros bénéfice. »<sup>30</sup> « Travaillent très largement. Capital de plusieurs millions » et toujours « première maison de banque de la place »<sup>31</sup>.

Cette « maison de premier ordre »<sup>32</sup> présente au réescompte 2,187 millions de francs en 1873. « Travaillent avec leurs capitaux »<sup>33</sup> grâce à une fortune estimée entre cinq et six millions de francs, puis même à dix millions en 1878. Ils brassent beaucoup de crédits d'escompte, d'où des présentations pour 2,2 millions en 1874, « du papier court en général », ce qui indique une volonté de préserver la liquidité de la maison, dont les patrons sont « très habiles, sages » et dotées d'une « excellente clientèle »<sup>34</sup>, et encore 2,9 millions de francs en 1875, ce qui indique un flux de papier commercial énorme.

---

<sup>25</sup> « Hôtel Piganeau » [archive], notice n° PA00083204, base *Mérimée*, ministère français de la Culture. Cet immeuble accueille plus tard, en 1917, la succursale de la banque anglaise Barclays, qui a laissé place à Milleis récemment.

<sup>26</sup> Rapport de l'Inspection générale à la succursale de Bordeaux en 1854, archives historiques de la Banque de France.

<sup>27</sup> *Ibidem*, 20 décembre 1855.

<sup>28</sup> *Ibidem*, décembre 1869.

<sup>29</sup> *Ibidem*, 15 novembre 1869.

<sup>30</sup> *Ibidem*, 11 novembre 1871.

<sup>31</sup> *Ibidem*, 27 juin 1872.

<sup>32</sup> *Ibidem*, 22 juillet 1874.

<sup>33</sup> *Ibidem*, 17 mai 1875.

<sup>34</sup> *Ibidem*, 1877.

La maison pratique même ponctuellement « la banque industrielle ». Elle soutient le décollage, au sud de Bordeaux, d'une papeterie dans les Landes girondines, à Mios, créée en 1872 sur la rive droite de l'Eyre. Plusieurs documents – des rapports de fouilles archéologiques sur son site, par exemple – évoquent la « papeterie Piganeau » et une lettre du papetier Charles de Montgolfier (à La Haye-Descartes) évoque l'achat de 70 tonnes de « pâte de bois chimique fabriquée par M. Piganeau à Mios pendant l'année 1888 »<sup>35</sup>. Elle fonctionne<sup>36</sup> jusqu'en 1902. En parallèle, la maison accorde ses prêts à une raffinerie de sucre bordelaise dirigée au milieu des années 1870 par Ernest Bazille et Émile Michelot, qui a repris la société David et en poursuit l'exploitation avec un capital de 1,2 million de francs : « Fait nouveau à Bordeaux, on doit noter la participation directe de la banque Piganeau à l'affaire »<sup>37</sup>, et ce, jusqu'à la crise de celle-ci à la fin des années 1890. La banque figure en effet parmi les commanditaires, avec un apport de 200 000 francs, aux côtés de L. Duchène (100 000), la liquidation Michelot (300 000) et J. Bazille (100 000), les trois gérants ayant apporté quant à eux un total de 300 000 francs<sup>38</sup>. Encore en 1892, Gustave Piganeau porte 150 000 francs de commandite sur un total de 600 000 francs<sup>39</sup>.

### 3. Une seconde banque Piganeau, J.-J. Piganeau

L'on a dit que les intérêts des deux frères ont assez vite divergé au sein de la première banque Piganeau : Jean-Jules fonde dès lors, avec son fils Léopold II, sa propre affaire, la banque J.-J. Piganeau.

#### A. La percée de J.-J. Piganeau

Elle semble d'abord bien marcher puisque, en 1855, elle présente au réescompte de la succursale de la Banque de France pour 3,946 millions de francs de traites, devant la maison de C. Piganeau, avec 3,581 millions<sup>40</sup>. En 1856, « trois maisons de Bordeaux tiennent le premier rang dans le portefeuille de notre succursale : J.-J. Piganeau avec 1,667 million, C. Piganeau avec 8,095 millions et Samazeuilh avec 3 854 millions »<sup>41</sup>.

Néanmoins, il semble que cette situation se serait à la fin des années 1850 détériorée puisque, bien que « bon et considéré », J.-J. Piganeau « ne fait plus sous la raison sociale *J.-J. Piganeau* que quelques affaires de banque avec les colonies »<sup>42</sup>. Puis le couple père et fils est brisé par le décès de Jean-Jules en décembre 1859. Peu avant, il a fait entrer dans sa banque son fils Léopold II, alors âgé de seulement 19 ans, et son gendre depuis avril 1859, Alexandre Eyquem, un fabricant de conserves bordelais. Aussi une nouvelle raison sociale est-elle choisie : *Le fils de J.-J. Piganeau*.

<sup>35</sup> Lettre du 30 avril 1889, documentation personnelle.

<sup>36</sup> Ministère de la guerre, Comité consultatif d'action économique de la XVIII<sup>e</sup> Région, section économique de la direction de l'Intendance, *Enquête sur la reprise et le développement de la vie industrielle dans la vie landaise*, Bordeaux, Delmas, 2<sup>e</sup> édition, 1917. Voir aussi : Note « Société industrielle de Mios », 1880, Fonds Chambrelent, Marquèze.

<sup>37</sup> Jacques Fiérain, *Les raffineries de sucre des ports en France (XIX<sup>e</sup> siècle-début XX<sup>e</sup> siècle)*, thèse de doctorat d'État, Université de Nantes, 1974, p. 373.

<sup>38</sup> Fonds notarial de M<sup>e</sup> Monbarol, 12 octobre 1889, cité par J. Fiérain, p. 400.

<sup>39</sup> Fonds notarial de M<sup>e</sup> Blondeau, 17 janvier et 7 juin 1892, cité par J. Fiérain, p. 400.

<sup>40</sup> Rapport de l'Inspection générale à la succursale de Bordeaux en 1854, archives historiques de la Banque de France, 20 décembre 1855.

<sup>41</sup> *Ibidem*, 30 décembre 1856.

<sup>42</sup> *Ibidem*, décembre 1869.

Néanmoins, il semble que Léopold II hésite quant au destin de la maison dont il vient d'hériter.

## **B. Léopold Piganeau détenteur d'une franchise du Crédit agricole**

L'explication est à trouver dans la création d'une troisième banque ; en effet, fort de la première expérience qu'il a acquise auprès de son père, Léopold II ouvre en parallèle une maison sous la franchise du Crédit agricole. Le Crédit foncier de France lance en 1861 un mouvement de financement des propriétaires fonciers par le biais d'un réseau de maisons autonomes mais qu'il refinance ; et il confie à L. Piganeau la mission d'ouvrir une excroissance à Bordeaux en juillet 1864. « Cette agence est dirigée par Léopold, fils de Jean-Jules. Elle négocie généralement de bonnes valeurs [effets de commerce présentés au réescompte]. Fait beaucoup [d'affaires de crédit] par suite de ses relations personnelles et de l'honorable souvenir laissé par son père. Très capable et peu d'ardeur [de sur-dynamisme pouvant déboucher sur une mauvaise évaluation des clients]. »<sup>43</sup>

Elle est installée 5 rue Neuve-Intendance : « Négocie généralement de bonne valeurs. Fait beaucoup [d'affaires d'escompte] par suite des relations personnelles et de celles de son père. Le directeur [Léopold II], très considéré et très sympathique à Bordeaux a, personnellement, de 4 à 500 000 francs. Il est très intelligent. »<sup>44</sup> « Léopold Piganeau, le fils de Jean-Jules, directeur de l'agence du Crédit agricole, n'a conservé en dehors de sa direction que quelques relations avec les colonies »<sup>45</sup> puisqu'il se concentre sur la franchise *Crédit agricole*. Deux clients importants et durables sont la maison de commission pour l'indigo à Calcutta et la maison d'armement Robert & Charriol, qui achète à La Nouvelle-Orléans des produits importés (coton, suif, etc.) : « Tout le papier qui porte sa signature est ensuite endossé par le Crédit agricole. »<sup>46</sup>

Néanmoins, l'institution nationale s'écroule en 1870-1871, victime de mauvaises pratiques, ce qui contraint L. Piganeau à rabattre la voile ; mais il garde le cap avec résolution : « En bonne voie. Excellente clientèle. Échange du papier long contre du papier court avec Denon Aubry Gautier [une banque parisienne]. Échéance moyenne entre 45 et 60 jours. Très peu de rejet [d'effets escomptés] par des correspondants à l'encaissement. »<sup>47</sup> « Papier très satisfaisant et sérieux ; marche très régulièrement. »<sup>48</sup> Il présente au réescompte un volume de 39 millions de francs encore en 1874 avec un solde de 2,5 millions en fin d'année. Mais il semble suspendre ses activités en 1875 puisqu'il est qualifié de « précédent directeur de l'agence de Crédit agricole » en 1876.

## **C. La relance : Le Fils de J.-J. Piganeau**

Malgré ces aléas, Léopold II reconstitue une maison en propre, en entité indépendante et intégrée : « Précédent directeur de l'agence du Crédit agricole, dont il continue les affaires [au sens de : dont il a repris les affaires, probablement]

---

<sup>43</sup> *Ibidem*,

<sup>44</sup> *Ibidem*, 27 juin 1872.

<sup>45</sup> *Ibidem*, 10 septembre 1873.

<sup>46</sup> *Ibidem*, 27 juin 1872.

<sup>47</sup> *Ibidem*, 1873.

<sup>48</sup> *Ibidem*, 22 juillet 1874.

escompte »<sup>49</sup>. Au 1<sup>er</sup> juillet 1876 naît une société autonome dans l'esprit du legs de son père puisque Piganeau (Le Fils de J.-J.) est « constituée pour dix ans au capital de 2,750 millions dont 500 000 versés par Léopold II Piganeau et 2,250 millions bien placés par [le biais d'] actions de 10 000 francs chaque »<sup>50</sup>, à travers une commandite, d'où une « maison bien menée, qui prospère »<sup>51</sup>. « Léopold Piganeau, actif et intelligent, a de belles relations ». Il « a une fortune personnelle considérable évaluée à six millions de francs »<sup>52</sup>.

Piganeau (Le Fils de J.-J.) réussit à tisser des liens avec des petites maisons d'escompte dans l'arrière-pays girondin, comme David & Duthil à Castillon ou Numa Cazaux & Rebouts, à Libourne<sup>53</sup>. Elle s'insère dans de multiples filières, comme les merrains, les bois pour les tonneaux (avec Lataste comme client), dans la minoterie (Dorgueilh à Podensac<sup>54</sup>, Camps à Couthures, avec Soula<sup>55</sup>) et les grains (Bigourdan & Brunet, avec Lafargue. La famille Charriol rejoint la mouvance de Piganeau (Le Fils de J.-J.) : Paul Charriol est négociant en vins et J. A. Charriol a monté un armement actif en Inde, financé par Piganeau et Rodrigues<sup>56</sup>.

Or, fort de ses deux millions de francs de fonds propres, il pratique de « grosses dépenses » », même s'il « paraît être moins ardent et a réduit sa circulation »<sup>57</sup> de papier commercial. Piganeau (Le Fils de J.-J.) travaille aussi avec le mari de Catherine, la sœur de Léopold II, Louis-Georges Bouvet, un négociant commissionnaire de l'économie portuaire, à la tête de Bouvet & Cie, « très bonne maison », qui escompte parfois les chèques de la banque<sup>58</sup>. La réussite couronne ces efforts : « Travaille bien, honorabilité et bien posé [maîtrise bien ses risques]. »<sup>59</sup> Entretemps, Piganeau (Le Fils de J.-J.) déménage au 14 rue Castillon en 1889 et ce, jusqu'en 1900.

#### **4. L'apogée de Piganeau & fils au tournant des années 1880**

À la fin des années 1870, la banque locale atteint un relatif apogée à Bordeaux : leur floraison exprime la diversification de l'économie et le développement du port. Samazeuilh & fils, Sazias, Rodrigues, Letanneur, Lafargue, H. de Longuerne, Garric & Bordes, Gomez-Vaez & fils, Lopes-Dias, Torres, Soula, Min. Barabram, E. Rousset, Marchand & Ramond, Laumond & fils, Laplante animent la place aux côtés des deux maisons Piganeau et de l'agence de la Société générale.

Certes, nombre de patrons ressentent le besoin de voir la cité-port se doter d'une banque de plus d'envergure, dotée de plus de fonds propres et de possibilités d'escompte et de réescompte à Paris, ce qui ouvre la voie à la création de la Société bordelaise de CIC en 1880, sise au 42 cours du Chapeau-Rouge. Cet événement s'avère fort surprenant : de même que la Société générale a été créée avec la

---

<sup>49</sup> *Ibidem*, 12 octobre 1876.

<sup>50</sup> *Ibidem*, 1877.

<sup>51</sup> *Ibidem*, 1878.

<sup>52</sup> *Ibidem*, 17 mai 1875.

<sup>53</sup> *Ibidem*, 1879.

<sup>54</sup> *Ibidem*, 1879.

<sup>55</sup> *Ibidem*, 1879.

<sup>56</sup> *Ibidem*, 1879.

<sup>57</sup> *Ibidem*, 25 juin 1879.

<sup>58</sup> *Ibidem*, 1879.

<sup>59</sup> *Ibidem*, 25 juin 1879.

participation de banquiers de la Haute Banque, la Société bordelaise de CIC, montée le 26 mai 1880, accueille Léopold I Piganeau aux côtés des représentants de la bourgeoisie des affaires de la place<sup>60</sup> : Henri Balaesque, Adolphe Chalès, Georges Faure, Henri Wüstemberg, Harry Johnston, Paul Tandonnet, etc. « Nous continuons, M. Piganeau et moi, les préparatifs de notre constitution définitive »<sup>61</sup>, avant l'assemblée constitutive tenue le 9 juin 1880 au Palais de la Bourse. Et il est même élu seul vice-président aux côtés de Chalès ainsi que l'un des trois membres du comité de supervision de la gestion, qui se réunit une fois par semaine : « Vieille banque » et « banque nouvelle » sont ainsi imbriquées comme dans de nombreux cas dans ce mouvement de la deuxième révolution bancaire. On pourrait s'interroger : les Piganeau n'auraient-ils pas eu intérêt à apporter leur banque au groupe du CIC pour en faire le noyau de la Société bordelaise ? Il ne semble pas que cela ait été envisagé en tout cas.

### A. Des éloges continus

Malgré cette concurrence, Piganeau & fils poursuit son avancée : elle est considérée comme une « maison hors ligne » en 1882. Elle élargit encore sa clientèle, à Bordeaux même, comme avec le négociant en denrées coloniales Duchon-Doris (avec 752 000 francs d'encours de billets à ordre, présentés au réescompte de la Banque de France en 1891) ou aux alentours, par exemple dans la filière du bois, comme le producteur de merrains Lataste, client partagé avec l'autre Piganeau, ou Julien Camentron (partagé avec Soula). Elle s'affirme en « maison de premier ordre », forte de fonds propres de 10,280 millions de francs et la famille est riche d'une fortune de quinze à seize millions, ce qui relativise les montants du réescompte de 2,733 millions hors-place et de 1,212 million sur la place en 1882. Elle garde en 1883 son évaluation de « premier crédit » et son patron fait preuve de qualités solides : « Activité, intelligence, ordre et assiduité. »<sup>62</sup> Malgré la forte concurrence qu'elle subit, elle conserve une part de 17 % dans les présentations au réescompte en 1884 (tableau 1).

Tableau 1. Répartition des encours des effets présentés au réescompte de la Banque de France en 1885 (milliers de francs)

Soula, De Trincaud Latour	15 657
Piganeau & fils	9 379
Lafargue	9 290
Société bordelaise de CIC	4 645
Samazeuilh & fils	3 900
[...]	
Piganeau (Le fils de J.-J.)	286
Total général	56 490
Source : Rapport de l'Inspection générale à la succursale de Bordeaux, archives historiques de la Banque de France, 26 avril 1886	

« Gros dépôts. Grandes affaires et bénéfiques correspondants de 1,8 à 2 millions bruts. Excellente direction des deux frères, aidés de leurs fils »<sup>63</sup>, d'où une « maison

<sup>60</sup> Procès-verbal de la séance du premier conseil d'administration de la Société bordelaise de CIC du 9 juin 1880, archives de cette banque.

<sup>61</sup> Lettre de P. J. Couillet à la direction du CIC, 1<sup>er</sup> juin 1880, archives de la Société bordelaise de CIC.

<sup>62</sup> Rapport de l'Inspection générale à la succursale de Bordeaux, archives historiques de la Banque de France, 15 mai 1883.

<sup>63</sup> *Ibidem*, 28 octobre 1891.

remarquablement dirigée »<sup>64</sup> et « très puissante »<sup>65</sup>, même si la concurrente Samazeuilh « jouit peut-être le plus de la considération générale »<sup>66</sup>, avec de « gros dépôts » et un « excellent crédit »<sup>67</sup>, et surtout une qualité essentielle : « Maison éminemment prudente. »<sup>68</sup> « Cette maison est toujours très posée ; c'est celle dont le papier escompté est le plus court »<sup>69</sup>, alors que Soula « passe pour être trop facile en affaires »<sup>70</sup> et « ils embrassent trop d'affaires »<sup>71</sup>. Une typologie des banques locales se dessine par conséquent en fonction des critères banals de prise de risques.

En 1895, soit peu avant sa chute, Piganeau & fils rayonne : « L'association se compose des deux frères qui ont chacun un fils. Fortune de vingt millions de francs au moins, dont une grosse part en propriétés. Maison la plus importante de la place. Beaucoup d'ordre et d'économie. » Les éloges fleurissent encore en 1896 – « Grosses et importantes affaires, qui doivent leur donner de beaux bénéfices. »<sup>72</sup> – et en 1897 : « Très bien cotée à l'étranger. »<sup>73</sup>

## B. Un système de plus en plus tendu

Autant dire que la Banque de France aura entretenu jusqu'au bout ses illusions, encore que l'inspecteur ajoute alors : « Font de grosses commandites à certaines maisons de la place. »<sup>74</sup> Des noms réputés du négoce figurent parmi sa clientèle, comme Descas, Danflou, Faure frères, Latrille, Lichtwitz, Maurel & Prom, Moulinié, Richard & Muller, Schröder & Constans, Schröder & Schyler, Seignouret ou Touton & Crous, ou l'armateur Segrestaa<sup>75</sup>. La banque s'appuie aussi sur des « agents », des négociants en vin qui accueillent des stocks dans leurs chais, sur lesquels elle s'appuie pour octroyer des prêts garantis « sur nantissements de vins »<sup>76</sup>, telle la maison Danflou frères, qui sert d'intermédiaire en 1895 pour 112 000 francs d'encours pour des vins ou telle Duchon-Doris pour des denrées coloniales, avec des « nantissements sur indigo ».

Les engagements auprès de la Banque de France enflent ainsi à 13,327 millions le 15 février 1896, mais retombent à 7,480 millions au 15 septembre. Devant de tels volumes, ne pourrait-on pas suggérer qu'il y aurait un « loup » caché ? Piganeau n'aurait-elle pas atteint ses limites de financement classique, par le biais du réescompte, de l'autofinancement grâce aux fonds propres et aux dépôts ? La chaîne de liquidité ne se tendrait-elle pas trop ? En effet, on constate qu'une seconde chaîne de financement s'est constituée : les Piganeau « placent chez des capitalistes de Bordeaux le papier qui leur est remis, quelquefois à dix ou douze mois »<sup>77</sup>. Ces « capitalistes » sont des investisseurs privés qui gèrent une partie de leur fortune en

---

<sup>64</sup> *Ibidem*, 26 février 1884.

<sup>65</sup> *Ibidem*, 15 avril 1886.

<sup>66</sup> *Ibidem*, 24 juin 1887.

<sup>67</sup> *Ibidem*, 28 octobre 1891.

<sup>68</sup> *Ibidem*, 5 mai 1893.

<sup>69</sup> *Ibidem*, 15 avril 1886.

<sup>70</sup> *Ibidem*, 26 juillet 1887.

<sup>71</sup> *Ibidem*, 23 juillet 1889.

<sup>72</sup> *Ibidem*, 21 décembre 1896.

<sup>73</sup> *Ibidem*, 11 mai 1897.

<sup>74</sup> *Ibidem*, 14 octobre 1895.

<sup>75</sup> *Ibidem*, 14 septembre 1895.

<sup>76</sup> *Ibidem*, 14 septembre 1895.

<sup>77</sup> *Ibidem*, 21 décembre 1896.

refinçant des banques (ou des sociétés) ; plusieurs sont évoqués par la Banque de France comme Johns & Cie, marchand de denrées coloniales et « plusieurs fois millionnaire », « capitaliste achetant le papier long aux banquiers de la ville et le remplaçant directement selon ses besoins »<sup>78</sup>, ou Richard & Muller, un négociant en vin doté d'une « grosse fortune » d'une dizaine de millions de francs<sup>79</sup>. Cela ne ressemble en rien à la titrisation de dettes des années 2000, mais le principe est identique puisque le papier de dette est dispersé chez des gestionnaires d'actifs bien au-delà de la seule plate-forme bancaire, en une chaîne imprévisible *in fine* en cas de crise de confiance. Cela dit, d'autres banquiers utilisent ce système de refinancement et Soula recourt à la Compagnie des chemins de fer du Midi qui utilise une fraction de sa trésorerie pour porter du papier présenté par le banquier.

Il semble que les Piganeau multiplient les crédits, d'où cet appel à un circuit de refinancement qu'on pourrait caractériser d'externalisé : « Importants découverts à des propriétaires [viticoles] ou négociants, souvent négociés à Paris ou pris par des capitalistes à Bordeaux, ces derniers recherchant de préférence le papier long. » Or une partie de ces créances paraît délicate à gérer : « Affaires anciennes en liquidation et que notre cédant mobilise pour se procurer des ressources. Passent pour assez serrés et prendre des taux relativement élevés. »<sup>80</sup>

## 5. La position de Piganeau dans la communauté grand-bourgeoise

Un dossier<sup>81</sup> établi au cours du processus de liquidation des actifs au tournant du xx<sup>e</sup> siècle permet d'apprécier la fortune des Piganeau, qui s'avère considérable.

### A. Un large portefeuille d'actifs immobiliers et fonciers

Du côté de Léopold I et de Gustave Piganeau, la société et surtout la famille possèdent à Bordeaux plusieurs immeubles, pour un total de 1,3 million de francs-or : 7 rue La Fayette et 28 allées d'Orléans, évalués en 1904 à 297 610 et 377 930 francs ; l'hôtel particulier d'Émile Piganeau (fils de Léopold I), au 93 rue Saint-Sernin (236 000 francs), celui de Léopold et de Gustave Piganeau, au 4 rue Esprit-des-Lois (350 000 francs), occupé par la banque, et celui de Mme Léopold Piganeau, au 56 rue Huguerie (48 000 francs). Absents du quai et du Pavé des Chartrons, cœur de « l'aristocratie du bouchon », les Piganeau travaillent et vivent dans les quartiers bourgeois du centre-ville historique.

L'accumulation du capital provoquée par les affaires bancaires est impressionnante. Comme la presque totalité des grands bourgeois, les Piganeau ont orienté une partie de leurs placements vers les terres viticoles. Ils possèdent plusieurs domaines : *Clos du Hilde* à Bègles (40 hectares, pour 557 393 francs) ; *Foncastel* (18,55 hectares pour 100 000 francs, appartenant à Émile Piganeau), *Beau Désert* (101 hectares dont quinze de vignes, pour 140 000 francs), tous deux à Mérignac, ainsi que le domaine du *Bourran* (propriété de la succession de Léopold Piganeau, avec un parc de 24 hectares, 32 hectares de prairies, 33 hectares de vignes, des chais, une vacherie, pour

<sup>78</sup> *Ibidem*, 21 décembre 1896.

<sup>79</sup> *Ibidem*, 21 décembre 1896.

<sup>80</sup> *Ibidem*, 11 mai 1897.

<sup>81</sup> Affaire Piganeau & Compagnie, Estimation en 1904, Archives historiques de la Banque de France à Paris, cote 52/7<sup>e</sup> R718, faillites, 1904-1956 : dossier des créances sur Piganeau ; estimation des actifs à la date de 1899.

444 000 francs) ; *Pont-du-Roy* (85 hectares), à Blanquefort, *Saint-Aubin* (570 hectares dont six de vignes), à Saint-Aubin-de-Médoc, et *La France* (cent hectares), à Fronsac, ces trois propriétés pour 728 129 francs. Les actifs fonciers constituent ainsi un capital de 2 467 522 francs.

## **B. Le fleuron de *Dulamon* à Blanquefort**

La position sociale atteinte par la branche familiale de Léopold I et Gustave Piganeau est symbolisée par la propriété du domaine de *Dulamon*, à Blanquefort, tout près de Bordeaux<sup>82</sup>. Joseph Prom, l'un des patrons d'une grosse société de négoce avec l'Afrique, Maurel & Prom, l'avait acquis en 1833 ; puis sa fille Marguerite Prom avait acheté en 1862 le domaine limitrophe du Luc, ce qui avait permis de constituer un ensemble de 56 hectares, avec des prés, des bois et des vignes. Ils y avaient fait construire en 1865 un château impressionnant, *Dulamon*, avant d'acheter le moulin de Majolan, sur une rivière proche, en novembre 1870, pour 100 000 francs. Or il s'avère que Gustave Piganeau a épousé Joséphine Prom en 1861, en un entrecroisement des familles et des fortunes typique à Bordeaux, comme dans toutes les villes dotées d'un système bourgeois animant un entre-soi matrimonial. Au décès de Joseph Prom, sa fille Joséphine et son mari héritent de ces biens.

Les Piganeau font remodeler le vaste château et aménager une écurie, une « vacherie-modèle », des chais et un magnifique parc paysager avec un parc à cerfs et à biches, des étangs, un lac artificiel navigable, des grottes artificielles, construites vers 1880, des parcours mystérieux à travers ce paysage finalement plutôt « kitsch ». Il s'est agi d'imiter les parcs parisiens, notamment celui des Buttes Chaumont ou du Parc Monceau. Ce domaine couvre une centaine d'hectares et est évalué officiellement dans un contrat de concession à 204 976 francs, mais sa valeur réelle atteint quelque 700 000 francs.

## **C. La consécration par la fortune et le mariage**

Si l'on additionne tous ces actifs, l'on obtiendrait une fortune de 2 228 498 francs ou même 2 723 522 francs, à la date de 1899. La Banque de France, apparemment gestionnaire final de l'évaluation des garanties apportées aux créances sur les Piganeau, qu'elle a dû refinancer par le biais du réescompte, jauge même cette fortune globale à 4,380 millions, dont 3,880 constituent l'avoir des seuls Piganeau, après déduction des avoirs propres de deux épouses Piganeau, nées Guestier et De Bonneval.

Des stratégies matrimoniales ont enfin consacré cette entrée dans le club des « ultra-riches », comme on dit aujourd'hui. L'on a vu que Gustave Piganeau a épousé Marguerite Prom ; à la génération suivante, leur fille Marthe (1865-1952) se marie en février 1889 avec Daniel Guestier III (1851-1928), l'un des plus gros négociants en vin girondins, à la tête de Barton & Guestier et président de la Chambre de commerce en 1911-1919. Pour lui, c'est un remariage, après le décès de sa première épouse en 1874-1877, Mary Johnston ; du coup, Marthe Guestier-Piganeau accède pour sa vie quotidienne à un bel immeuble au 41 Pavé des Chartrons (l'actuel cours Xavier-

---

<sup>82</sup> Raymond Valet, *Feuillets d'une mémoire pour l'histoire de Blanquefort*, Groupe d'archéologie et d'histoire de Blanquefort, 1984.

Arnozan) et à une villa dans la ville balnéaire chic d'Arcachon<sup>83</sup>. Le sang des Piganeau coule dès lors dans leurs six enfants, parmi lesquels Valentine (1890-1973) s'unit en 1909 avec Alfred Schÿler (1875-1938), négociant en vin, avant qu'Anne-Marie (1899-1988) n'épouse en 1921 l'Américain Robert Walton Guestier Goelet (1880-1940), fils du fondateur de la *Chemical Bank* et lui-même un riche promoteur immobilier outre-Atlantique<sup>84</sup>.

De son côté, Léopold I Piganeau prend pour épouse Marie Ravezies (1833-1906) en 1854, la fille de Jean (Émile) Ravezies (1795-1867), un armateur devenu grand promoteur et propriétaire immobilier, qui fait notamment aménager un quartier au nord de Bordeaux, aujourd'hui autour de la place Ravezies, qui prend son nom en 1901. C'est ensemble qu'ils acquièrent à Mérignac le domaine du Bourran où, en 1869, ils font rebâtir la chartreuse<sup>85</sup>. La propriété couvre 91 hectares, avec un parc, des prairies et 33 hectares de vignes. Un ultime mariage vaut d'être évoqué, celui d'André Piganeau (1862-1940), fils de Gustave, qui épouse en 1897 Marie Lafont, la fille d'un banquier à Bayonne, Albert Lafont.

Du côté de Piganeau & fils, Léopold II épouse en novembre 1869 Blanche Balaesque, fille d'Henry Balaesque (1828-1885), l'un des gros négociants en vin de la place, président du Tribunal de commerce et adjoint au maire de Bordeaux, d'où cinq fils, Jean-Jules II (1870-1921), Henri (1872-1941), René (1880-1950), Gérard (1881-1942) et André (1891-1972), comme si la relève se préparait afin d'assurer la longévité de la banque. On perçoit, à travers ces destins matrimoniaux, la forte position sociale qu'ont conquise les Piganeau : ils ont placé leurs enfants au cœur de la grande bourgeoisie et leur ont transmis une part de leur fortune.

## 6. La crise des deux banques Piganeau

Si la gestion des affaires familiales s'avère une réussite, celle des affaires bancaires finit par décevoir, car deux crises successives sont destinées à faire chuter les banques Piganeau. Après les tourments temporaires de la guerre franco-germanique, vite dépassés, l'économie européenne tanguée à plusieurs reprises dans les années 1870-1880, d'abord avec une récession en 1873, sans gros effets à Bordeaux, puis une crise transmanche<sup>86</sup> en 1878, avant une forte récession en 1879-1882, qui scelle l'entrée dans une période de dépression<sup>87</sup>, où la conjoncture est instable, puis une seconde crise en 1889-1891. Les banquiers doivent tenir la barre avec lucidité et fermeté s'ils veulent échapper au sort des maisons parisiennes qui s'effondrent, comme le

<sup>83</sup> Paul Butel, *Les dynasties bordelaises*, op. cit., p. 367.

<sup>84</sup> Voir le lien [[https://en.wikipedia.org/wiki/Robert\\_Walton\\_Goelet](https://en.wikipedia.org/wiki/Robert_Walton_Goelet)]. Le couple a eu quatre enfants : Beatrice Goelet (1922-2015), Robert Guestier Goelet (1923-2019), Francis Goelet (1926-1998), John Goelet (né en 1931) [<https://househistree.com/people/anne-marie-guestier>]. La petite-fille de Marthe Piganeau, Élisabeth (née en 1926), est devenue princesse de Chimay) et habite toujours en 2020 dans son château de Chimay, en Belgique. Voir son livre : *La fin d'un siècle. Souvenirs*, Paris, Perrin, 2000.

<sup>85</sup> Selon les plans des architectes Jules et Paul Lafargue. Trois corps de logis à trois baies chacun coiffés d'un comble d'ardoise s'ouvrent sur le jardin. En 1890, ils chargent le paysagiste orléanais Louis Le Breton de dessiner le parc : l'arrivée de la Devèze débouche sur un étang ; des petits ponts sont aménagés ainsi qu'une porte décorative en pierre. À partir de 1912, les terres à vignes sont loties pour laisser place au quartier Bourranville.

<sup>86</sup> Michael Collins, « The banking crisis of 1878 », *The Economic History Review*, 1989, volume 42, n°4, p. 504-527.

<sup>87</sup> Cf. H. Bonin, « La Grande Dépression de la fin du dix-neuvième siècle. Réflexions sur sa datation et sur sa fonction », *Histoire, Économie, Société*, 4<sup>e</sup> trimestre 1987, p. 509-534.

Comptoir d'escompte de Paris en 1889 ou la Société de comptes courants & de dépôts en 1891.

### A. Une première tempête en 1882-1883

À cause de la crise nationale, Bordeaux subit une « décroissance des affaires »<sup>88</sup> en 1882 : la Banque de France doit aider la place en refinançant ses banques, d'où un encours de réescomptes de 74,6 millions de francs en 1882 dont 43,7 millions pour du papier circulant l'intérieur de la place elle-même. Or, victime de son ardeur et donc de sur-stockage et de surendettement, la maison de négoce Robert & Charriol s'écroule, ce qui « a obligé les banquiers à des présentations [d'effets à réescompter] extraordinaire pour leur permettre de faire face à des remboursements affluant de toutes parts [exigés par les créanciers auprès de leurs débiteurs] »<sup>89</sup>. Sous l'effet de la crise parisienne et des troubles subis par des affaires girondines, l'émoi est vif sur la place, chez les banquiers, chez les investisseurs qui détiennent du papier de banque, et en général dans l'ensemble du monde de l'épargne<sup>90</sup>, rongé par une crise de confiance.

Tout à coup, les Piganeau sont secoués par cette tempête. Cependant, l'on doit déplorer « la suspension imprévue de la maison de banque Piganeau (Le fils de J.J.) & Cie qui jouissait d'une réputation excellente et qui a occasionné sur la place une panique telle que les déposants ont retiré immédiatement des sommes considérables chez les banquiers et dans les sociétés de crédit »<sup>91</sup>. On parle « des sinistres Robert & Charriol et Piganeau [Le fils de J.-J.] »<sup>92</sup>, qui ébranlent la place, victime d'une crise générale de confiance, ce qui conduit à durcir les conditions de crédit dans toutes les banques, soumises à des retraits de dépôts. « L'émotion occasionnée sur la place par la chute, à court intervalle, de deux banquiers, Messieurs de Longuerne et Piganeau (Le fils de J.-J.) s'est traduite par le retrait des fonds déposés dans d'autres maisons de banque qui, bien qu'honorablement cotées jusque-là, ne jouissaient pas d'un crédit hors-ligne ; les plus spécialement atteintes sont celles de MM. Lafargue & Cie et Soula De Trincaud Latour & Cie »<sup>93</sup>, d'où un fort appel au réescompte de la Banque de France.

Or la succursale de la Banque de France reçoit des instructions de fermeté de la direction parisienne : « Le gouvernement de la banque estime que le papier présenté à vos escomptes exige une surveillance très attentive. Il trouve trop chargée la position de plusieurs présentateurs et dangereuses les spéculations auxquelles se livrent des maisons de votre place, surtout dans un moment où le commerce entier traverse une phase difficile. »<sup>94</sup> La hantise est de « laisser s'immobiliser les crédits accordés », par exemple chez Lafargue et chez Soula, De Trincaud Latour : « Il importe que vous exigiez des amortissements progressifs dans le chiffre des

<sup>88</sup> Rapport de l'Inspection générale à la succursale de Bordeaux en 1882, archives historiques de la Banque de France.

<sup>89</sup> *Ibidem*, 1882.

<sup>90</sup> Cf. Stéphane Blondel, « Une Bourse de province entre crises et krachs dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : le Parquet de Bordeaux », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 1998, tome 110, n° 223, p. 293-317.

<sup>91</sup> Rapport de l'Inspection générale à la succursale de Bordeaux, archives historiques de la Banque de France, 1882.

<sup>92</sup> *Ibidem*, 19 juin 1883.

<sup>93</sup> *Ibidem*, 8 mai 1884.

<sup>94</sup> *Ibidem*, 10 octobre 1885.

engagements de leurs clients qui sont à surveiller et qui paraissent avoir, pour la plupart, des crédits ouverts simultanément par les deux maisons. »<sup>95</sup>

Léopold I et Gustave Piganeau sont insérés dans la catégorie « à surveiller de près par vous ». « Il faut [la] suivre tout particulièrement en raison de la faiblesse de son capital, de son ardeur en affaires et de son passé commercial »<sup>96</sup> Pourtant, la maison parvient à tenir bon, puisque, en 1892, on lit : « Attention sur la maison Piganeau, dont la signature ne doit pas entrer en ligne de compte. »<sup>97</sup> Cela signifie que son capital de réputation et son « crédit » sont disloqués, sans qu'on puisse identifier les causes précises de cette contraction ni le processus de ce repli. « Les deux premières années ont été bonnes ; il n'en est plus de même depuis 1888 : les bons clients sont ailleurs car la maison n'a pas de capitaux suffisants pour les servir. »<sup>98</sup> « Sa signature n'a que peu de valeur. »<sup>99</sup>

L'essentiel est de naviguer à travers les écueils, ce que ne réussit pas à faire la banque Lafargue, et les deux frères Lafargue doivent la vendre au Comptoir national d'escompte de Paris en 1890, qui en fait une succursale destinée à ferrailer contre la Générale et le Lyonnais déjà présents à Bordeaux. Piganeau parvient à résister peu ou prou dans les années 1890 : « La ligne de conduite suivie depuis quelques mois semble laisser à la banque la somme de garanties indispensable. »<sup>100</sup> Il semble que la place tienne bon face à ces bourrasques ; les petites banques résistent, telles Letanneur, Garric ou Sazias.

Cependant, Piganeau (Le fils de J.-J.) est ébranlée par cette première crise ; sa surface financière se contracte, ses moyens d'action se réduisent, et elle ne dispose plus d'une position solide sur la place ; elle suspend ses paiements en 1881. Pourtant, en 1886, « afin de payer ses 75 % promis à ses créanciers, elle vient de se reconstituer à l'aide de son ancienne société un capital de 400 000 francs. Sa clientèle n'est pas mauvaise »<sup>101</sup>. Léopold II Piganeau a externalisé le passif compromis et reconstitué une banque ; et celle-ci continue apparemment à vivoter encore dans la dernière année du siècle, dernière date qui apparaisse dans les dossiers d'archives. C'est que la confiance ne revient pas : Léopold est jugé « toujours ardent. Il est très à craindre qu'emporté par cette disposition et par ses anciennes habitudes, il ne sache pas proportionner ses opérations à ses ressources ; je le crois donc dangereux. À surveiller »<sup>102</sup>. Cela n'empêche pas un accueil compréhensif au réescompte (tableau 2).

Tableau 2. Répartition des encours des effets présentés au réescompte de la Banque de France en 1888 (milliers de francs)

Soula, De Trincaud Latour	12 691
Société bordelaise de CIC	6 591
Piganeau & fils	4 582
J.-J Piganeau (Le fils)	1 126

<sup>95</sup> *Ibidem*, 8 mai 1884.

<sup>96</sup> *Ibidem*, 5 mars 1889.

<sup>97</sup> *Ibidem*, 2 février 1892.

<sup>98</sup> *Ibidem*, 24 avril 1890.

<sup>99</sup> *Ibidem*, 21 octobre 1891.

<sup>100</sup> *Ibidem*, 29 mars 1898.

<sup>101</sup> *Ibidem*, 25 avril 1886.

<sup>102</sup> *Ibidem*, 17 novembre 1888.

Société générale	802
...	...
Samazeuilh & fils	435
Source : Rapport de l'Inspection générale à la succursale de Bordeaux, archives historiques de la Banque de France, 26 avril 1886	

Léopold II réussit à rembourser sa dette vis-à-vis de la Banque de France au fil de l'eau jusqu'à la totalité en 1893 car il recouvre 2 à 300 000 francs de sa liquidation. Mais il est « toujours un peu suspect en raison de ses tendances ardentes »<sup>103</sup>, même si sa « situation semble s'affermir »<sup>104</sup>.

## B. Une seconde tempête en 1899-1900

La cité-port est sortie rapidement de la récession dès la fin de 1884. Aussi la première banque Piganeau poursuit-elle son aventure familiale jusqu'à ce qu'une tempête se lève à la fin du siècle. Tout à coup, la place de Bordeaux est ébranlée par un séisme : la grosse maison de négoce Barckhausen s'effondre, victime de son surendettement et d'un mode de gestion quelque peu spéculatif. « Le négoce des vins à Bordeaux dans les années 1890 paraît pris dans un engrenage de spéculations assez imprudentes. Certes, les plus grandes maisons se tiennent sur la réserve ; il n'empêche qu'il y a là une source de fragilité, en particulier pour les maisons de banque qui soutiennent le crédit. Ceci est rendu possible par l'habitude qu'ont les négociants en vins de se procurer du crédit et de dissimuler un manque de capitaux. Ils ne paient en effet les achats de récoltes qu'à un an de terme ; très peu de maisons règlent au comptant [...]. Cette habitude encourage à aller au-delà de ses moyens. »<sup>105</sup> Or les stocks peuvent atteindre des sommes importantes, par exemple 52,5 millions de francs en 1900 pour les seules onze premières maisons de négoce et un total de 108 millions pour l'ensemble de la place, d'où un risque de grippage.

« Les rapports de la Banque de France soulignent l'ampleur de la crise qui sévit sur la place en 1896-1898. En 1896, un grand nombre de propriétaires ne peuvent se débarrasser des deux années précédentes ; il y a un dangereux accroissement des réserves à la propriété. En 1897, c'est la crise frappant les vins fins, la récolte est de mauvaise qualité, les propriétaires maintiennent leurs prétentions. Certains gros négociants ont voulu se lancer dans des spéculations hasardeuses ; or ils ne peuvent soutenir leurs ambitions, faute de capitaux, et ils en arrivent à brader le produit, provoquant des dépréciations fort sensibles, forcés qu'ils sont de livrer sur les marchés des vins jusqu'à la moitié de ce qu'ils valent. En même temps, les propriétaires ont dû, pour soutenir les frais de culture, multiplier leurs emprunts chez les banquiers et les notaires. Les découverts des propriétaires et des négociants chez le banquier Piganeau et d'autres comme Soula ou Samazeuilh deviennent très importants. »<sup>106</sup>

Chaque maison bataille pour garder sa position : « Les sociétés de crédit se font une concurrence acharnée, avec des tarifs très réduits. On en arrive à se disputer pied à pied les affaires, même celles qui, en temps normal, ne devraient être l'apanage que

<sup>103</sup> *Ibidem*, 20 septembre 1892.

<sup>104</sup> *Ibidem*, 5 mai 1893.

<sup>105</sup> Paul Butel, *Les dynasties bordelaises*, op. cit., p. 370.

<sup>106</sup> *Ibidem*, p. 370-371.

des maisons de deuxième et de troisième ordres. »<sup>107</sup> On dénombre 23 banques à Bordeaux en 1896, complétées par les trois agences des grands Parisiens. Mais Piganeau & fils devient l'un des rouages d'une machine de crédit tournant sans cesse plus intensément : le portefeuille de réescompte de la Banque de France « comprend toujours une assez forte proportion de papier de crédit, motivé par une cause commerciale au début de l'opération, mais souvent renouvelé par suite de circonstances spéciales et de l'impossibilité pour le débiteur de tenir ses engagements. Ce papier nous vient surtout dans la présentation de Piganeau & fils. C'est ainsi que l'on voit certaines affaires [de prêt] qui remontent à plusieurs années. Les banquiers, qui ont des garanties, nourrissent ce papier en portefeuille [le portent par leur propre trésorerie] et le remettent à la Banque [de France] quand leurs besoins sont trop pressants, et c'est le cas actuellement. Si les escomptes ont pris un certain développement, c'est qu'il y a une gêne sensible sur la place de Bordeaux, qui se traduit par des besoins de capitaux »<sup>108</sup>, notamment parce que nombre de propriétaires viticoles sont submergés par les stocks des récoltes 1894 et 1895, qui se vendent mal et à des prix dépréciés.

« C'est dans ce climat qu'intervient l'une des faillites les plus considérables de Bordeaux. [Henri] Barckhausen, un ancien employé d'Armand Lalande [une maison de premier rang] a développé fort rapidement son affaire pour lui donner en 1896 un capital de trois millions [...]. Il est obligé en 1897 d'utiliser un gros découvert chez Piganeau et Samazeuilh. Le banquier Piganeau fait endosser ses billets par un nouveau spéculateur de la place, Matéo Petit [un négociant avec l'Amérique latine]. En 1898, c'est le dépôt de bilan : Barckhausen laisse un passif de 11,350 millions de francs. Piganeau est à son tour en difficulté. »<sup>109</sup> La communauté des affaires vacille sous le poids du passif et des dettes de nombreuses sociétés (tableau 3), d'autant plus que le monde de l'armement maritime tremble lui aussi, à cause de la chute de l'armateur Tandonnet<sup>110</sup>.

Tableau 3. Évaluation du passif de sociétés à Bordeaux en 1900 (en milliers de francs)

Piganeau fils	23 304
Avec, en sus, les effets en circulation non remboursés après la suspension, sur un total d'encours de 81,539 millions	22 623
Barckhausen	11 350
Poisson & Cazalis	5 590
Douflou (tonneaux)	5 185
Schröder & De Constans	4 000
O'Lanyen	3 573
Cröder & Müller	2 817
Duchon Doris	2 311
Source : Rapport de l'Inspection générale à la succursale de Bordeaux en 1900, archives historiques de la Banque de France	

### C. La chute de la banque Piganeau & fils

<sup>107</sup> Rapport de l'Inspection générale à la succursale de Bordeaux, archives historiques de la Banque de France, 14 septembre 1895.

<sup>108</sup> *Ibidem*, 20 septembre 1895.

<sup>109</sup> Paul Butel, *Les dynasties bordelaises*, op. cit., p. 371.

<sup>110</sup> Emmanuel Aubert, *Les Tandonnet, armateurs bordelais 1796-1904*, Bordeaux, William Blake et Co, 1992

Un industriel de l'entreprise de distillerie Marie Brizard se veut optimiste : « On fait en ce moment courir à Bordeaux les bruits les plus pessimistes sur les gros banquiers de la rue Esprit-des-Lois, comme suite à l'affaire Barckhausen. Ces bruits ont créé une panique qui a entraîné des retraits considérables de dépôts et de fonds, si bien qu'ils passent en réalité un moment fort désagréable, bien que, dans le monde sérieux des affaires, on s'accorde à reconnaître qu'il n'y a point de krach à craindre, bien qu'on doive supposer qu'ils sortiront affaiblis et diminués de cette crise. Les sociétés de crédit [les autres banques] et la Banque de France sont, paraît-il, très dures pour eux. Question de mauvaise concurrence, évidemment, car ces établissements ne gagneraient rien dans la crise qu'amènerait certainement sur la place un événement de cette nature s'il pouvait, contre toute probabilité, se produire. »<sup>111</sup>

Malgré ces assurances, Piganeau & fils s'effondre dans le cadre de ce mini-krach, le 11 mars 1899, peu après une petite banque, Rousset, en 1897. Ce drame financier débouche sur une tragédie quand Gustave Piganeau, probablement meurtri par la dégradation des comptes de sa banque, se suicide avant même la chute de celle-ci, en se tirant une balle de fusil dans la tête le 18 juin 1898 dans son château de *Dulamon*, avant que Léopold I ne décède le 9 septembre 1898. Leurs fils Émile et André ne peuvent que liquider l'affaire sans être en mesure de constituer la troisième génération qui entretiendrait la pérennité de la banque.

La Banque de France estime en juin que la banque déchuë et ses garants familiaux lui doivent une vingtaine de millions de francs d'engagements échus, parmi lesquels 6,1 millions sont estimés « en souffrance », donc immobilisés durablement mais récupérables, et que la perte se chiffrerait entre 2,2 et 2,6 millions pour elle seule. Elle est sereine quant au sort d'un crédit ouvert aux Piganeau en novembre 1898 pour un montant de 4,5 millions, puisqu'il s'appuie sur des garanties hypothécaires, relayées par les successions de Piganeau pères au profit de leurs deux veuves et de tous les héritiers (sauf Marthe Guestier et Cécile de Bonneval, fille de Léopold II), et ce, pour une valeur de 5,720 millions.

Le passif de la banque, donc tout ce qu'elle doit rembourser (avances d'autres banques, peut-être, dépôts de clients, etc.), est imposant, avec 23,3 millions de francs. Mais on doit ajouter à ce montant « les effets en circulation non remboursés après la suspension »<sup>112</sup>. Sur le total de 81,539 millions des effets en circulation, « les pertes probables qu'éprouvent la Banque de France et le consortium seront de 5,544 millions », celles des « capitalistes de Bordeaux », qui ont commandité la maison, de 2,366 millions, celles des correspondants en France, qui ont accepté du papier commercial, de 2,990 millions, celles des correspondants à l'étranger de 7,030 millions. Enfin, « le commerce local » pâtit d'une somme de 2,201 millions de créances gelées : « Celle-ci sera supportée par 885 créanciers, soit une moyenne assez faible pour chacun d'eux. »<sup>113</sup> Des garanties hypothécaires sont mises en œuvre et, au bout du compte, un paquet de traites immobilisées est remboursé au fil de l'eau : ainsi, une avance de 4,950 millions de francs sous la forme de papier d'escompte a été garantie par « consortium d'amis » et peut être remboursé » en juin 1902.

<sup>111</sup> Lettre à Maurice Jacmart, à Vienne, 10 décembre 1898, archives historiques de Marie Brizard & Roger [jadis au siège bordelais].

<sup>112</sup> Rapport de l'Inspection générale à la succursale de Bordeaux en 1900, archives historiques de la Banque de France, 1900.

<sup>113</sup> *Ibidem*, 1900.

## D. La Banque de France en première ligne

En tout cas, cette crise locale aura été bien gérée par la Banque de France, qui poursuit ainsi son apprentissage de « banque centrale » apte à ajouter à sa fonction de réescompte en tant que « banque des banques »<sup>114</sup> celle de « prêteur en dernier ressort »<sup>115</sup>. « La crise qui avait amené la gêne d'abord, puis, quatre mois plus tard, la liquidation de la maison Piganeau, n'avait pas eu, sur les autres banques de la place, le contrecoup que l'on pouvait redouter. Si l'intervention de la Banque [de France] n'avait pas sauvé les Piganeau, elle avait eu du moins cet heureux résultat de permettre à leurs clients sérieux de se dégager, et avait ainsi évité de nouvelles ruines. »<sup>116</sup>

Toutefois, la Banque de France agit avec discernement et prudence pour ce qui concerne les contreparties qu'elle obtient : « Dès juin 1899, sans prévoir alors l'intensité de la durée de cette crise [des propriétés viticoles, dont les prix se sont effondrés à cause d'un marasme du vignoble], il nous est bien apparu que nous ne pourrions pas faire état de l'évaluation de 5,720 millions donnée à notre gage lors de l'ouverture de crédit de 4,5 millions, et cette évaluation fut ramenée à environ quatre millions, chiffre encore plus que suffisant pour nous couvrir, en y ajoutant le dividende [de la banque] Piganeau, de 25 %, le cautionnement de 300 000 francs de M. Guestier et le dividende de Poisson Cazalis, souscripteurs de 4,5 millions, évalué alors à 5 % [de taux d'intérêt]. Une fois pénétrés de la difficulté de réaliser promptement notre gage en présence de la prolongation de la crise viticole »<sup>117</sup>, les responsables de la succursale décident de consolider les hypothèques prises sur les propriétés des Piganeau pour un montant de 4,738 millions.

## 7. La dispersion des actifs des Piganeau

L'on ne sait véritablement ce que sont devenus les hommes, les comptes ou les actifs des deux banques et familles Piganeau. Les biens immobiliers enregistrés lors de la liquidation ont été dispersés. En particulier, après le décès de leurs époux, les frères Gustave et Léopold Piganeau en 1898, leurs veuves créent une société civile immobilière qui gère la propriété de Blanquefort ; elle procède à sa liquidation en la morcelant lors de la vente de cet actif : la famille Louit, qui gère une grosse entreprise de production alimentaire à Bordeaux, récupère le château en 1910 – le processus financier s'achevant seulement en 1920. Aujourd'hui, ce domaine est devenu un parc public où l'ensemble des classes sociales peut effectuer un parcours familial sans trop avoir conscience du rôle des Piganeau dans son histoire...

En 1901 et 1902, sous l'égide de la Banque de France, un lot de propriétés des Piganeau, estimé à 3,020 millions, est mis en vente pour 2,465 millions de francs. « Sur neuf ventes, trois ont été faites à des membres de la famille Piganeau, cinq à des

<sup>114</sup> Cf. Alain Plessis, « The Banque de France and the emergence of a national financial market in France during the nineteenth century », in Philip Cottrell, Even Lange & Ulf Olsson (dir.), *Centres and Peripheries in Banking. The Historical Developments of Financial Markets*, London, Ashgate & EABH, 2007, p. 143-160.

<sup>115</sup> Cf. Olivier Feiertag & Michel Margairaz (dir.), *Politiques et pratiques des banques d'émission en Europe (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Le bicentenaire de la Banque de France dans la perspective de l'identité monétaire européenne*, Paris, Albin Michel, 2003.

<sup>116</sup> Note « Affaire Piganeau », archives historiques de la Banque de France, 5 février 1904.

<sup>117</sup> *Ibidem*.

voisins. Une tante, Mme Lafont, récupère l'hôtel de la rue Esprit-des-Lois (pour 350 000 francs), une autre tante, Mme André, le domaine de *Saint-Aubin* (50 000 francs) ; Émile Piganeau, le fils de Léopold I, devient propriétaire en direct de *Foncastel* (75 000 francs). La Banque de France elle-même agrandit son siège bordelais en reprenant l'immeuble des allées d'Orléans (200 000 francs) tandis que la Banque de Bordeaux, successeuse de Soula, de Trincaud-Latour, reprend celui de la rue Lafayette (75 000 francs). Le magnat du vin Eschenauer acquiert la propriété de Saint-Aubin (170 000 francs) et diverses personnes les autres biens. Mais la Banque de France reste « collée » en décembre 1904 avec cinq autres propriétés (dont *Bourran*, *Dulamon* et *Clos de Hilde*), bien qu'elle ait baissé leur prix global de 2,7 millions en juin 1899 à 1,757 millions en novembre 1902, pour une valeur de contrepartie initiale de 3,6 millions. En février 1904, tous comptes faits, elle évalue sa perte prévisible à 2,6 millions face aux engagements initiaux de 29,450 millions.

### **8. Conclusion. Un héritage des Piganeau ?**

Il semble que les petits-fils Piganeau aient entrepris de relancer une banque : elle dispose en 1901 d'un modeste capital de 1,2 million de francs, « fournis par la famille Lafont »<sup>118</sup>, celle de l'épouse d'André Piganeau. « Recherchent toujours les grandes affaires, mais doivent difficilement couvrir leurs frais avec leur clientèle actuelle »<sup>119</sup>, et une partie de celle-ci n'est guère satisfaisante, telle Puzos, qui emprunte 500 000 francs « pour spéculer sur les merrains. « Nous prenons note des précautions que vous avez prises relativement à la nouvelle société Piganeau & fils et des réserves que vous apportez à l'admission de son papier. »<sup>120</sup> Mais elle est complètement hors-jeu sur une place désormais occupée par des « grands » parisiens ou locaux (Banque de Bordeaux, Samazeuilh) tandis que les « petits » ne gèrent qu'une clientèle modeste.

Les Piganeau n'auront pas créé une dynastie durable, au-delà de trois générations. La déconfiture des deux maisons familiales les aura exclues toutes deux du cercle des « survivantes » sorties victorieuses d'une nouvelle expression du « darwinisme capitaliste » qui rabote sans cesse les joueurs ne maîtrisant pas leurs atouts. Samazeuilh, en revanche, tient bon, mais disparaît elle aussi en 1912 et devient le Crédit du Sud-Ouest, destiné à rejoindre la Banque nationale de crédit ; Soula, De Trincaud Latour, devenue la Banque de Bordeaux, résiste et est destinée à rejoindre le futur Crédit commercial de France. Quant à la Société bordelaise de CIC, elle sort de ces crises en grande vainqueur, en cœur de la communauté des affaires de la place. Toutefois, il reste en 1910 une dizaine de petites banques locales, telles que Moch & fils, Cazalet & fils, Astruc, Eugène Felsenhardt, Sazias frères, Gomez Vaez & fils, Letanneur (Veuve P.-A.) et fils

L'insertion bancaire des Piganeau dans le système productif local de Bordeaux aura tout de même duré deux tiers de siècle, en une belle aventure d'histoire familiale. On manque de données pour reconstituer le tissage de leurs réseaux de clientèles, notamment au sein des négoce, ce qui ne permet pas d'apprécier à sa juste valeur leur capital de sociabilité. Diverses allusions reflètent la cristallisation du mode de « banque relationnelle » avec des clients à qui les Piganeau accordent leur confiance pour des prêts d'escompte ou de découverts sur quelques semestres ; le

<sup>118</sup> Rapport de l'Inspection générale à la succursale de Bordeaux, archives historiques de la Banque de France, octobre 1901.

<sup>119</sup> *Ibidem*, octobre 1901.

<sup>120</sup> *Ibidem*, 30 mai 1903.

refinancement auprès de la Banque de France (à partir de 1848) introduit de la fluidité, d'autant plus que le siège de la plus grosse maison Piganeau est situé juste en face de la succursale de la banque de réescompte. Le nom de *Piganeau* lui-même, porté par deux branches familiales, a conquis un excellent « capital de réputation », propre à susciter la confiance chez des investisseurs en commandite, chez les déposants et auprès de la Banque de France elle-même.

Cette prospérité – dont on ne peut fournir de chiffres de croissance – explique l'amplification des revenus et des profits et, *in fine*, d'une bonne accumulation du capital. On en a mesuré les contours et l'envergure, ce qui consacre l'entrée dans la grande bourgeoisie, d'où des alliances matrimoniales symboliques. Cependant, cette « masse d'actifs » a pu aussi faire croire aux Piganeau qu'ils disposaient des contreparties suffisantes pour trop « pousser les affaires », ce qui les a rendus peu à peu « ardents », « faciles en affaires ». Une sorte de machine à prêter est partie en vrille, selon un processus d'inconscience qui a troublé la capacité à anticiper les risques, en un comportement malheureusement banal en histoire bancaire.

En effet, les banquiers n'ont jamais eu trop de « mémoire », en dehors de leur désir, parfois, de commémorer leur histoire ; ils oublient sans cesse les crises antérieures et surtout leurs causes<sup>121</sup>, d'où l'enclenchement du « syndrome de la falaise », quand la banque se retrouve acculée au bord du gouffre. Cela fait naître aussi des risques de contagion<sup>122</sup>, et, à chaque crise, plusieurs maisons de négoce et de banque ont été entraînées ensemble dans le tourbillon, imbriquées qu'elles étaient, d'où la chute des deux maisons Piganeau, l'une au début des années 1880, l'autre à la fin des années 1890.

Or ni la mémoire – car le nom de *Piganeau* ne représente plus rien à Bordeaux, contrairement à tant de noms illustres légués par les dynasties d'antan –, ni l'histoire – faute d'archives et d'historiens, à part quelques allusions, heureusement, chez Paul Butel – n'ont entretenu quelque flamme de souvenir vis-à-vis des Piganeau. C'est le destin de la majorité des banques, soit qu'elles aient disparu, soit qu'elles aient été absorbées dans un groupe ; et même la Société bordelaise de CIC a dû laisser place à CIC-Société bordelaise, au sein d'une firme d'envergure, le Crédit mutuel, qui a acquis le CIC en 1998, bien que, paradoxalement, le Crédit mutuel du Sud-Ouest soit inséré dans ce qui semble s'orienter vers la dissidence menée par le groupe breton Arkea.

#### RESUME

Le destin de la famille de banquiers Piganeau alimente l'histoire bancaire, puisque les banques qu'ils ont développées sont symboliques de l'histoire des banques locales enracinées dans la communauté des affaires de la cité-port de Bordeaux. Il s'insère aussi dans l'histoire des bourgeoisies et des réseaux qui les structurent, pour les affaires ou les alliances matrimoniales. Il permet d'apprécier un processus d'accumulation du capital immobilier, foncier et viticole, en autant d'attributs sociaux. Les chutes successives des deux maisons dans les années 1880-1890 reflètent la fragilité de maisons trop engagées dans la banque relationnelle et

<sup>121</sup> Cf. le livre de référence : Charles Kindleberger, *Manias, Panics and Crashes: A History of Financial Crises*, New York, Basic Books, 1989.

<sup>122</sup> Cf. H. Bonin, « Essai de typologie des crises bancaires en France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », in H. Bonin et Jean-Marc Figuet (dir.), *Crises et régulation bancaires. Les cheminements de l'instabilité et de la stabilité bancaires*, Genève, Droz, 2015, p. 23-57.

insuffisamment dotées de capitaux face aux grands établissements de crédit ; elles permettent aussi de saisir le rôle de refinancement assumé par la Banque de France en clé de voûte des places régionales.

#### SUMMARY

The fate of the Piganeau family of bankers feeds banking history, since the banks they have developed are symbolic of the history of local banks rooted in the business community of the port city of Bordeaux. It is also part of the history of the bourgeoisies and the networks that structure them, for business or marriage alliances. It makes it possible to appreciate a process of accumulation of real estate, land and wine capital, as social attributes. The successive falls of the two houses in the years 1880-1890 reflect the fragility of houses too engaged in relational banking and insufficiently endowed with capital facing the major credit institutions; they also make it possible to grasp the refinancing role played by Banque de France as a cornerstone of regional markets.

#### CLASSIFICATION JEL

G21, N13, N23, N83, N93